

06 SEPTEMBRE 2010 N° 32	ORDONNANCES BIEN OU MAL BARREES ?

ELECTIONS URPS Les élections aux Unions donnent des choses sympathiques et des productions nettement plus agressives. L'agressif d'abord : le SML a fait des procès pour invalider des listes dans de nombreuses régions et communique par des actualités au vitriol. La CSMF, si elle ne fait pas de procès (on appelle cela une judicieuse répartition des rôles) n'est pas en reste avec la virulence de la communication. Tous les arguments sont bons, de préférence sous la ceinture et parfaitement mensongers. Du côté plutôt sympathique, MG-France a mis les petits plats dans les grands avec un film de promotion sur la médecine générale sur Youtube, un peu copié de celui des canadiens. Union Généraliste vous impose le pensum d'un UG-Zapping par semaine ! Et vous invite à suivre la campagne sur son site Internet qui est en train de s'étoffer avec les listes, les documents électoraux etc...

PROFITEZ D'INTERNET pour participer à cette campagne électorale. Le journal Impact Médecin organise ainsi un tchat avec les présidents de syndicats. Vous leur posez des questions et vous obtenez les réponses en presque direct ou un peu plus en différé. Ça commence le 7 septembre avec le SML. La méthode peut s'avérer intéressante, soit pour obtenir des réponses aux légitimes questions que vous avez envie de poser à votre favori, soit pour glisser quelques fines peaux de bananes sous les pas de vos têtes de turc !

COLLOQUE LE 10 SEPTEMBRE Campagne électorale également, le colloque **"Des coordinations à la Négociation Conventionnelle"** organisé par les élus d'Espace Généraliste Ile de France en bilan d'action de 5 ans de présence aux URML. Il aura lieu le 10 septembre 2010 à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Pour ceux qui se sont inscrits (Inscription), rencontre autour d'un buffet à 12h00 et colloque de 14h00 à 17h00. Premier objectif syndical d'Espace Généraliste atteint : se regrouper puisque la fusion avec la FMF Gé a donné Union Généraliste (membre de la FMF) qui se présente à vos suffrages. Espérons que le résultat des élections permettra de poursuivre un regroupement des généralistes en intersyndicale la plus large possible. Pourquoi et comment on peut sauver la médecine générale, c'est le sujet de ce colloque.

ELECTIONS MODE D'EMPLOI La loi fixe dans les détails le processus électoral qui est assez simple dans son déroulement : entre le 20 et le 24 septembre, chaque médecin libéral va être destinataire d'une enveloppe contenant autant de professions de foi (une page A4 éventuellement recto-verso) et de bulletins de vote que de syndicats ayant déposé des listes dans sa région et dans sa spécialité. Un généraliste recevra des listes "médecins généralistes", un chirurgien des listes "chirurgiens, anesthésistes, obstétriciens" et les autres spécialistes des listes "autres médecins spécialistes". Il faudra mettre le bulletin choisi dans une enveloppe de couleur (vierge), ne rien changer au bulletin, ni à l'enveloppe, et glisser cette enveloppe dans une autre, pré affranchie, pré identifiée au nom du médecin. Mais celle-ci, il faudra impérativement la signer. Dernier délai pour poster : le 29 septembre à minuit. Dépouillement le lundi 4 octobre et donc résultats le 4 au soir.

CRS EN ARRET Ça a fait du bruit : 48 CRS en arrêt de travail à Carcassonne parce qu'ils n'en

peuvent plus ! Dans un article de Rue 89 qui donne pas mal d'informations, on apprend que ce genre de protestation n'est pas exceptionnelle, mais rarement médiatisée. On apprend aussi qu'à part 2 ou 3, les arrêts de travail ont été validés par l'administration. Ce serait passionnant de faire un travail de thèse avec écoute des CRS pour savoir comment chacun a obtenu son arrêt de travail ! Le motif principal du malaise serait le harcèlement par la hiérarchie. Bref, c'est la même problématique que lorsque les médecins se mettent en grève pour dire que leurs conditions de travail deviennent insupportables, sauf que les CRS n'ont pas le droit de grève et que l'arrêt de travail de quelques jours pour un médecin n'a aucun intérêt puisqu'il n'est pas indemnisé !

Cet UG Zapping est rédigé par le docteur Claude Bronner, co-président d'Union Généraliste. Il est envoyé à tous les médecins et à d'autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à dr.cbronner@wanadoo.fr . Union Généraliste est issu de la fusion des syndicats Espace Généraliste et FMF Gé. Il est affilié à la FMF (Fédération des Médecins de France). Le site d'Union Généraliste est actif sur http://www.uniongeneraliste.org/. Consultez la revue de presse d'Union Généraliste.

GRIPPES ET ALERTES C'est le calme sur le front infectieux : "activité faible" à tous les niveaux. Voir INSERM pour la pathologie infectieuse et RNSA et bulletin allergo-pollinique pour la saison allergique.

HAS ET LIPIDES Le Formindep est remonté au créneau contre la HAS et sa gestion des conflits d'intérêts. Cette fois, les dernières recommandations sur les statines sont à l'honneur. Le texte du Formindep souligne l'implication des experts qui génère des recommandations discutables par rapport aux certitudes scientifiques. On notera en particulier une sur-recommandation des dernières statines, celles qui ne sont pas génériquées. Le rapport de 220 pages est un peu lourd à digérer, mais l'introduction résume le problème : après avoir écrit qu'on n'a guère prouvé de différence d'efficacité entre les statines (mais baisse de mortalité réelle de 10% quel que soit le patient, et parfois plus), le rapport dit que si on veut être efficace, il faut plutôt prescrire les dernières sous prétexte qu'elles font mieux baisser le LDL-c. Bref, une fois de plus, les experts rejoignent les publicitaires qui nous répètent que "qui peut le plus peut le moins". Prouvé ou pas, quelle importance !

ACCIDENT ET EXPERTISE Chaque médecin a des patients qui sont confrontés aux difficultés de l'expertise médicale après un accident. Que ce soit pour le médecin ou pour le patient, le livre du Docteur Ann-Marie Bendahan "Indemnisation des accidentés de la route : les pièges de l'expertise médicale, les arnaques des assureurs et comment les déjouer !" pourra se révéler utile. On ne le trouve pas sur Internet, mais votre libraire pourra le commander car référencé chez SFL (Société française du livre). 17 €. Pour se faire une idée, le sommaire et quelques pages.

CODES ORDONNANCES Le législateur légifère, les légiférés vivent leur vie ! On lit au JO du 1er septembre un beau texte applicable immédiatement qui oblige les prescripteurs (il n'y a pas de limite dans le texte) à identifier leurs ordonnances avec un code barre. Exposé et commentaires sur I-Med. Si la mesure a sa logique (outre une traçabilité facilitée en général, elle permettra à terme de tenter d'identifier les prescripteurs des structures), elle ne pourra se mettre en place que par une volonté forte et des mesures d'accompagnement. Mais dans notre pays, on cadre toujours d'abord avec la loi avant de s'occuper de l'application. C'est ainsi que les sanctions pour non-respect du DMP sont prévues depuis 2005 et que même les signataires de la convention 2005 déjà caduque s'y sont laissé prendre !

TIERS PAYANT C'est un sujet régulier de bataille idéologique. Cette fois c'est en Lorraine que la Commission Paritaire pilotée par une alliance Caisse-CSMF monte au créneau : le tiers payant est mauvais quand il s'applique aux actes pas chers. Ainsi, il serait inflationniste pour les actes du généraliste comme l'écrit la CPL mosellane ! Quand il s'applique aux actes pour lesquels il est réglementairement admis par la convention CSMF-SML, il n'est évidemment pas inflationniste

(Evolution du tiers payant dans les différentes conventions) ! Il suffit de regarder le tableau du pourcentage de tiers payant chez les médecins. Bien sûr que le tiers payant facilite les dépenses de santé, qu'elles soient générées par les uns ou les autres (voir une étude CREDES en 2000). Mais il permet en général d'éviter les non recours aux soins et les retards délétères. Que le tiers payant ne soit pas la règle, OK. Qu'il soit interdit et qu'en plus il faille faire de la paperasse supplémentaire avec l'accord des signataires de la convention montre combien ils sont opérationnels pour organiser notre métier. Union Généraliste Lorraine a écrit à Madame Lacaisse et à ses affidés et souligne en particulier la discrimination que cette position introduit entre le praticien libéral théoriquement représenté par ces syndicalistes et l'hôpital qui a fait du tiers payant généralisé un mode de fonctionnement.

WANTED THESARD Un étudiant en médecine ou en sociologie pourrait se pencher sur les tenants et aboutissants d'une situation unique à notre connaissance dans le syndicalisme médical : il n'y a qu'en médecine qu'on a trouvé des syndicalistes mettant en œuvre des mesures allant à l'encontre de l'intérêt (financier entre autre) de ceux qu'ils sont censés représenter. Entre autres : suppression du médecin référent et de sa rémunération, diminution du nombre de journées de formation conventionnelle indemnisées, suppression du tiers payant, suppression de la rémunération C2,5 de rédaction des protocoles,... Pour ensuite demander aux médecins de "voter utile" en leur faisant confiance.

LE COIN DU CARABIN C'est à Larmor Plage et c'est une pharmacie...un peu spéciale.

- Je deviens tellement sourde Docteur, que je ne m'entends plus péter. Le médecin est empathique : - Chère Madame, j'ai ce qu'il vous faut. - Merci Docteur, vous m'assurez que je vais mieux entendre avec ce médicament ? - Pas du tout, mais ce traitement va vous faire péter plus fort.

La re-matérialisation des feuilles de soins : c'est un sujet certes sérieux, mais sa place est dans le coin du carabin : exposé par I-Med, comment rematérialiser (!) les feuilles de soins dématérialisées !

Et un petit joke proposé par Dominique Dupagne sur Fulmedico : http://www.pharmacyescrow.com/. Ce n'est pas le clic sur le lien qui est essentiel, mais l'adresse elle même à lire en francisant le nom !

Il y avait un moment que le coin du carabin n'avait plus présenté une blague aussi machiste, vous êtes prévenu. Une blonde montre sa nouvelle acquisition à son petit ami : un peu étonné, il lui demande pourquoi justement à cet endroit ??? Ce à quoi elle répond de façon brève et décontractée :*" Colle ton oreille contre le coquillage et tu sentiras la mer ! "*

Dr Claude BRONNER

06 07 88 18 74

dr.cbronner@wanadoo.fr